DOSSIER DE PRESSE



Contact presse

Cassandre Germain cassandre.germain@loiret.fr = 02 38 25 43 93

Introduction

- I. UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE INÉDITE
- II. UN VÉRITABLE ATOUT POUR LE TERRITOIRE
- III. POUR UNE RENAISSANCE DU CANAL D'ORLÉANS

Construisons ensemble le projet touristique de notre territoire

En 2019, le Département du Loiret lance une démarche participative. Ce dispositif donne la possibilité à tous les Loirétains, sans condition d'âge ni de résidence, de déposer via la plateforme citoyenne : atelierdevosidees.loiret.fr, un ou plusieurs nom(s) au futur projet touristique. L'objectif est de favoriser l'initiative citoyenne.

Le Département du Loiret a acté le rachat du Canal d'Orléans à l'État. Ralliant la ville d'Orléans à Montargis, cette voie d'eau est un atout majeur pour le territoire, raison pour laquelle la collectivité souhaite créer un véritable projet touristique autour de ce patrimoine, en aménageant et animant les itinéraires qui bordent le canal d'Orléans, de Briare, du Loing et la Loire.

Mais avant toute chose, il faut trouver un nom de caractère à cette boucle. Ainsi, le Département a décidé de mettre en place une démarche participative. Ce sera donc aux Loirétains de choisir, et ce dès le 1er juin! Le choix final, qui sera le nom officiel du projet touristique du Département du Loiret, sera dévoilé le 14 septembre à Combleux lors d'un évènement festif autour du canal d'Orléans.

Durant l'été, le Département du Loiret lancera un budget participatif pour solliciter l'avis des Loirétains sur l'aménagement de l'étang de la Vallée, un lieu propice à la promenade et la baignade, au cœur de la forêt d'Orléans.



RENDEZ-VOUS SUR: www.atelierdevosidees.loiret.fr

I. UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE INÉDITE

Le Département souhaite renforcer la participation des Loirétains, afin de les inciter à devenir acteurs de leur territoire et à s'approprier ce projet. C'est pourquoi la collectivité a décidé de proposer aux Loirétains via une plateforme citoyenne, une démarche participative. L'objectif est de trouver un nom à la boucle formée entre Orléans, Montargis et Briare. Pour cela, 4 étapes :

1	Les Loirétains proposent	Du 1 ^{er} au 21 juin, les Loirétains peuvent déposer une ou plusieurs idées de noms sur atelierdevosidees.loiret.fr.
2	Un jury étudie les projets	Du 24 au 28 juin, un jury étudiera et présélectionnera 3 noms.
3	Les Loirétains votent	Du 1 ^{er} au 12 juillet, les Loirétains voteront pour leur nom préféré sur atelierdevosidees.loiret.fr ou dans de nombreuses urnes dans les commerces de proximité.
4	Le nom final	Le 14 septembre 2019, le nom final sera dévoilé à

Une première

est dévoilé

En faisant le pari de la démarche participative, le Département du Loiret fait figure de pionnier. Il est la première collectivité à proposer à ses habitants de faire naitre, vivre et développer un projet touristique. Un projet dont vous pourrez suivre l'évolution sur loiret.fr et sur la page Facebook du Département du Loiret.

l'occasion d'un évènement festif organisé à Combleux.

II. UN VÉRITABLE ATOUT POUR LE TERRITOIRE

Fort de son patrimoine et de son environnement naturel, le Département est convaincu que cette boucle d'eau possède tous les atouts pour devenir, d'ici quelques années, une destination touristique de premier choix qui fera la fierté des Loirétains.

À vélo, en bateau ou à pied, au cœur de la forêt domaniale, sur les canaux historiques ou la Loire sauvage, au gré des écluses... cet itinéraire soulignera les multiples richesses du territoire. Il s'inscrira dans les critères de tourisme itinérant, de tourisme doux et d'écotourisme.

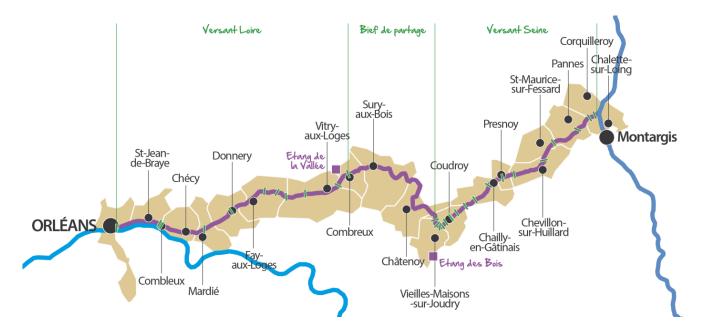


III. POUR UNE RENAISSANCE DU CANAL D'ORLÉANS

Créé à la fin du XVIIème siècle, le canal d'Orléans est une ancienne voie d'eau navigable, entièrement située dans le département du Loiret. D'une longueur de 78,65 km, il relie la Loire au canal du Loing et au canal de Briare.

Le canal d'Orléans, c'est :

- 78,65 km de voie d'eau et ses abords (berges, chemins de halage, digues, etc.)
- 27 écluses
- 140 ouvrages hydrauliques (déversoirs, ponceau, arrivées d'eau, vannages, etc)
- 14 étangs d'alimentation
- 42 km de rigoles d'alimentation
- 40 immeubles dont 23 maisons éclusières
- Des terrains divers (de loisirs, bois, prés, etc.)
- 2 bases de loisirs avec baignades publiques, camping, restaurant, équipements



Le Département du Loiret est gestionnaire du canal d'Orléans depuis 1985. Propriétaire, la collectivité va poursuivre et accentuer ses efforts d'aménagements, afin d'offrir aux Loirétains un domaine touristique agréable et sécurisé.

Conscient de son potentiel touristique, le Département est désireux d'aménager le canal d'Orléans. Ainsi, depuis plus de 10 ans, la collectivité a engagé un lourd programme de réhabilitation ayant pour objectif la sécurisation, restauration et valorisation touristique du canal à l'horizon 2022.

Le programme d'aménagement du canal s'établit à 70 M d'€, dont 50 M d'€ seront mis en œuvre par le Département.

Sur ces 50 M d'€, environ 25 M d'€ seront engagés 2021 pour :

- améliorer le système d'alerte et de prévention contre les crues
- restaurer le patrimoine (réparation des ouvrages hydrauliques, réfection de berges, protection des digues d'étang et réhabilitation des ouvrages, etc.)
- restaurer deux écluses inscrites au patrimoine des Monuments historiques à Coudroy
- réaliser une véloroute (revêtement, aménagements de sécurité, signalisation, équipements touristiques, etc.) représentant 9,8 M d'€

Le Loiret engagé en faveur du canal d'Orléans

Depuis 1985, le Département a investi plus de 25 M d'€ pour la restauration du domaine du canal. Ces investissements permettent à long terme de valoriser le domaine du canal d'Orléans. Ils sont indispensables pour assurer la sécurité des usagers du canal (restauration des berges, aménagement du chemin de halage, aménagement des bases de loisirs…) et prévenir les risques d'inondation des territoires traversés par le canal (ouvrages hydrauliques, écluses).

Depuis 2005 on dénombre :

- la restauration de 8 écluses
- 14 opérations de restauration de berges
- 13 opérations de restauration d'ouvrage hydraulique
- des participations pour la restauration du mur digue entre Orléans et Combleux
- la réhabilitation de 5 maisons éclusières
- la mise aux normes de 14 assainissements de maisons éclusières
- l'installation de capteurs de niveau d'eau et amélioration du système de prévision des crues

En 2016, suite à la crue de fin mai, le Département a réalisé plusieurs interventions d'urgences, pour un coût total de 260 000 € :

- la restauration de la passerelle du déversoir de l'écluse de la Folie à Corquilleroy
- la remise en état du passage inférieur du pont de la RD2060 à Donnery
- le nettoyage des aqueducs latéraux des écluses de Donnery et de Mardié

Téléphone : 02 38 25 45 45 www.loiret.fr